



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **Fouilles archéologiques sur le Mormont**

**Suite à un accord entre le chef du Département des infrastructures François Marthaler et la direction de Holcim SA, les fouilles archéologiques vont pouvoir reprendre dès ce printemps, sur la colline du Mormont à Eclépens.**

En 2009 une nouvelle surface de 11'000m<sup>2</sup> a été décapée sous l'oeil attentif des archéologues afin d'évaluer de quelle manière l'extraordinaire sanctuaire celtique, découvert en 2006, s'étendait dans la future phase d'extension de la carrière. Une cinquantaine de fosses votives, une route antique et d'autres vestiges ont été mis au jour avant d'être protégés pour un repos hivernal.

Vu l'importance des découvertes, il était nécessaire de revoir les modalités d'intervention, les devis et les plannings tels qu'ils avaient été établis en 2008 dans une convention signée entre le Canton et l'exploitant de la carrière. Les opérations archéologiques menées entre 2006 et 2009 ont engendré des coûts sur le terrain s'élevant à 1,6 million de francs auxquels Holcim SA a contribué à raison de 35%. A cette participation financière, il faut ajouter également la mise à disposition de machines de chantier et de moyens logistiques, ainsi que la participation active du personnel de la carrière.

Fin 2009, l'Office fédéral de la culture (OFC) a été saisi d'une demande de subvention extraordinaire par le Canton de Vaud. Bien que l'importance du gisement sur le plan national ne soit plus à démontrer, le Canton attend encore une détermination sur ce nécessaire financement de la Confédération.

En date du 25 janvier dernier, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, a rencontré la direction de Holcim SA. Un accord a été trouvé afin de permettre l'étude scientifique adéquate de ces nouveaux vestiges du sanctuaire et de ménager les intérêts de l'entreprise. Grâce à la participation financière prépondérante d'Holcim SA, il est assuré que les investigations se dérouleront dans de bonnes conditions et que l'exploitation de ce secteur pourra débiter comme prévu, dès 2011.

Cette fructueuse collaboration est amenée à se poursuivre pour les prochaines étapes d'exploitation de la colline du Mormont. Une convention visant à planifier le financement ainsi que le bon déroulement des opérations des futures fouilles est actuellement en cours d'élaboration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25/02/2010

**Renseignements complémentaires : DINF, Philippe Pont, chef du Service immeubles,  
patrimoine et logistique (SIPAL), 021 316 74 60  
DINF, Nicole Pousaz, archéologue cantonale (SIPAL), 021 316 73 29**